

Commission : Affaires Politiques Internationales

Question : La communauté internationale face à l'ébauche d'un état Sunnite au Moyen-Orient

Auteur : Grèce

Depuis les déclarations de la Mecque en 2005, la division officielle de l'Islam en 4 courants a engendré de nombreux conflits divisant les populations, territoires et courants politiques. Avec l'émergence de l'État Islamique (EI) profitant de ces clivages internes pour établir son califat au détriment des accords, préalables tout laisse à penser que les frontières actuelles du Moyen-Orient sont réellement menacées d'éclatement. Ainsi le traité de Lausanne de 1923 précisant les frontières de la Turquie issue de l'empire ottoman et organisant des déplacements de populations pour assurer l'homogénéité religieuse à l'intérieur de ces nouvelles frontières est bafoué, mais aussi les droits de l'homme. L'EI imposant la déclaration islamique des droits de l'homme.

La Grèce, directement concernée étant donné sa proximité géographique aux portes du Moyen-Orient est profondément préoccupé par la résolution de ce conflit. Ainsi conformément à la stratégie internationale adoptée depuis 2014 nous réaffirons, notre attachement à la création de milices chiites pour éviter une nouvelle guerre encore plus violente mais aussi à l'affaiblissement par tous les moyens de Daesh.

Nonobstant, la Grèce estime que le remaniement des frontières actuelles n'est pas une solution adéquate aux enjeux actuels et reçoit cette proposition avec beaucoup de méfiance étant donné l'instabilité déjà régnante dans cette région. Notre délégation tient à souligner le fait que les répercussions auront une portée sociale mais aussi économique non-négligeable. Les réserves de pétroles de ces régions étant source de conflit le consensus sur leurs répartitions pourrait entraîner de sévères conflits, affectant inéluctablement la population, de surcroit l'EI pourrait tenter de s'en emparer. Cet enjeu géopolitique est majeur pour tout le Proche-Orient et sa déstabilisation affecterait l'économie de notre pays.

Pour conclure, notre pays se rallie avec la coalition internationale sur sa décision adoptée lors de son conseil en août 2014. Mobiliser les tribus sunnites locales et déployer des unités de police dotée d'un nouveau commandement, pour ainsi pouvoir être entraînées et équipées par des membres de la coalition. Imposer un contrôle sur les milices chiites, pour éviter une guerre encore plus violente, former l'armée irakienne et mettre en place des aides pour la population. Affaiblir DAESH par tous les moyens (Cautionné par l'ONU). Cependant nous exhortons à de nouvelles discussions de la part du conseil international pour trouver des solutions moins risquées d'un point de vue économique et social.